



## Assemblée Générale 31 janvier 2017, 19H Au Tennis de Confignon

<b>Présents</b>	Jean Borella (Président), Céline Portela (Vice-présidente), Fidèle Mudenge, Javier Portela, Julie Rieder, Maria Decor-Opazo, Stanley Robertshaw
<b>Invités</b>	Sylvie Jay (Représentante du conseil municipale), Simon Pickard
<b>Nbre de convoqués</b>	118
<b>Nbre de présents</b>	27
<b>Majorité en cas de vote</b>	14
<b>Nbre d'excusés</b>	13
<b>Procès-verbaliste</b>	Céline Portela

### ORDRE DU JOUR

- a) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 2016
- b) Rapports sur l'activité de l'année écoulée
  - Rapport du Président
  - Rapport des commissions
  - Rapport du trésorier
  - Rapport des vérificateurs des comptes
  - Rapport évènements
- c) Approbation des rapports
- d) Exclusion des membres sur proposition du comité
- e) Modification des statuts
- f) Election du Président
- g) Election des membres du comité
- h) Nomination des vérificateurs de comptes
- i) Fixation des prix des cotisations et de la finance d'entrée pour l'exercice futur
- j) Nomination de membres d'honneur
- k) Information : Fond de rénovation et son règlement de sa constitution et emploi avec la mairie (voir annexe)
- l) Propositions individuelles et divers



## Assemblée Générale 31 janvier 2017, 19H Au Tennis de Confignon

19H05, M. Jean Borella, président du club, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais et qu'elle peut valablement délibérer et passe à l'ordre du jour.

### a) **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 2016**

M. Jean Borella demande si la lecture procès-verbal de l'assemblée générale 2016 est souhaitée. L'assemblée répond à la négative. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### b) **Rapports sur l'activité de l'année écoulée**

- **Rapport du Président :**  
M. Jean Borella lit son rapport. Il parle et montre les nouvelles tenues pour les membres adultes et juniors en compétition. Rapport en annexe.
- **Rapport de la commission technique:**  
Mme Julie Rieder, membre du comité relié à la commission technique, lit leur rapport que vous trouverez annexé.
- **Rapport évènements :**  
Mme Decor-Opazo, évènementiel, note que le rapport du président, très complet, traite déjà une grande partie de ses points ; elle nous en présente un petit résumé. Rapport en annexe
- **Rapport du trésorier :**  
M. Fidèle Mundenge, trésorier du club, le lit. Rapport en annexe.
- **Rapport des vérificateurs des comptes :**  
M. Daniel Ochsner, vérificateur des comptes, fait allusion aux 20 fr. de participation demandé pour la raclette suivant cette AG et nous informe avec humour que son rapport coutera désormais cette même somme au club. (Eclat de rire général) Il nous le lit. Rapport annexé.

### c) **Approbation des rapports**

Acceptés à l'unanimité.

### d) **Exclusion des membres sur proposition du comité**

Néant.



## **Assemblée Générale 31 janvier 2017, 19H Au Tennis de Confignon**

### **e) Modification des statuts**

Aucune proposition n'a été faite.

### **f) Election du Président**

M. Jean Borella étant à la présidence, depuis 5 années, les statuts en prévoyant 4, Mme Céline Portela demande, à l'assemblée si il y a des volontaires à sa succession. Personne ne se propose, elle poursuit, donc en félicitant M. Borella pour sa réélection par applaudissement.

### **g) Election des membres du comité**

M. Jean Borella annonce que M. Simon Pickard, membre depuis une année, se propose d'intégrer notre comité, afin de reprendre la comptabilité laissée par M. Pierre Chavent. M. Pickard dit combien il est content de voir l'ambiance mise par notre jeune comité et se réjouit d'en faire désormais partie.

Applaudissements et validation de son élection par les membres.

Le président remercie, au nom du comité, M. Pierre Chavent pour ses années consacrées à la comptabilité du club et lui offre un présent.

### **h) Nomination des vérificateurs de comptes**

Cette année, M. Jean-Maurice Blanc et M. Daniel Ochsner doivent être remplacé. M. Chavent n'étant plus le comptable du club se propose, ainsi que M. Lambelet. Jean Borella les en remercie.

### **i) Fixation des prix des cotisations et de la finance d'entrée pour l'exercice futur**

Aucun changement n'est à notifier.

### **j) Nomination de membres d'honneur**

Personne n'a été proposé.



## **Assemblée Générale 31 janvier 2017, 19H Au Tennis de Confignon**

### **k) Information : Fond de rénovation et son règlement de sa constitution et emploi avec la mairie (voir annexe)**

M. Jean Borella rappelle que nous avons annexé à la convocation, comme demandé par la Mairie, leur proposition de contrat, nous demandant de verser une redevance annuelle qui serait notre fond de rénovation. Il présente Mme Sylvie Jay, Conseillère administrative et membre du club. Mme Jay se lève afin de prendre la parole pour tout d'abord avec une note d'humour faire remarquer qu'elle n'a pas trop usé les terrains du tennis avec ses baskets récemment. Elle poursuit en demandant aux membres s'ils laissent le plein pouvoir au comité sur le sujet. Jean Borella explique brièvement qu'il s'agit d'une redevance mentionnée dans la convention établie entre le club et la mairie mais qu'elle n'avait été honorée que quelques fois. L'AG accorde au comité, par vote unanime, les pleins pouvoirs de négociation avec la mairie.

Mme Jay, nous ayant informée au préalable qu'elle était attendue par le conseil municipal prend congé en nous transmettant ses vœux pour la nouvelle année et se dit disponible à répondre aux différentes questions que nous pourrions nous poser sur le sujet. Elle rappelle que son courriel est disponible sur le site internet de la Mairie.

### **l) Propositions individuelles et divers**

M. Pierre Chavent demande pourquoi les dates d'exercices apparaissant sur la convention ne correspondent pas à la réalité de notre club, est-ce que le fait de partager un fond ne demanderait pas un changement de statut. M. Lambelet rappelle que si changement de statut il y a, il devra être approuvé lors de la prochaine assemblée générale. M. Chavent demande également si notre réserve devra rejoindre ce fond. M. Lambelet ajoute que le montant demandé est insignifiant pour la commune et ne comprend pas pourquoi cette somme les intéresse. Le président répond que cette convention ne convient pas non-plus au comité, que les dates vont être modifiées et des détails précisés. Il ajoute qu'il semble qu'après plusieurs mois de bras de fer avec la Mairie nous allons être obligés de signer quelque chose. Mme Céline Portela ajoute que cela fait une année que chaque mois notre séance est rallongée d'une heure à cause de ce sujet et que nous ne comprenons pas non-plus pourquoi, alors que nous sommes bénévoles, donnons de notre



## Assemblée Générale 31 janvier 2017, 19H Au Tennis de Confignon

temps et énergie au club, pourquoi ne plus nous laisser gérer comme nous le faisons, depuis tant d'années.

Elle invite les membres à répondre à l'invitation de Mme de Jay et de lui soumettre leurs interrogations. Elle termine en disant qu'il va falloir régler ce sujet rapidement parce que personne ne souhaite plancher dessus une année supplémentaire. M. Borella demande si il y a d'autres questions.

Mme Brigitte Besomi, qui trouve notre tournoi vachette génial, demande si il est possible de décaler le début d'au moins 30 minutes. Il lui semble que pour les personnes qui travaillent, être à 18H au club est compliqué. M. Borella lui propose de discuter horaire durant l'apéro.

Mme Juliette Blanc demande si le comité est au courant que les subventions JS seront payer en 2 fois au lieu d'une actuellement. M. Borella lui répond que ça doit dépendre des disciplines, parce que au tennis, vu que nous fonctionnons sur deux saisons différentes, cela est déjà la cas. M. Stanley Robertshaw, entraîneur du club et membre du comité, signale qu'il est très difficile d'obtenir une subvention complète. Le formulaire est compliqué à remplir et les conditions très strictes.

M. Stéphane Lambelet, félicite le comité pour leur dynamisme et pour toute cette énergie autour de l'esprit club que nous développons depuis une année, mais ne comprend pas le peu de présence à notre assemblée. M. Borella lui répond simplement qu'avec notre invitation à la raclette qui suit nous avons battu des records de participations, mais allons encore travailler le sujet pour essayer de rassembler plus de membres.

20H00, le président remercie les personnes présentes et lève la séance sans oublier de les inviter à partager un verre offert par le club avant de passer au repas.

Jean Borella, Président